

Digital access to libraries

"Pays émergents et droit international économique. Tome 1 : à la recherche d'une définition"

Culot, Henri; Tourard, Hélène; Vincent, Philippe

ABSTRACT

Le terme de « pays émergent » est apparu dans les années 1980 pour qualifier l'expansion des marchés financiers dans les pays en développement. Puis la banque d'investissement Goldman Sachs parle pour la première fois des BRIC en 2001 (devenu BRICS en 2011 avec l'ajout de l'Afrique du Sud). Dans cet ouvrage issu d'un colloque organisé à Dijon en 2019, on part « à la recherche des pays émergents » : existent-ils ? Ont-ils une fonction dans l'ordre international économique ? Les réflexions se placent dans l'interrogation plus que dans les certitudes car il est quasiment impossible de définir une catégorie et, a fortiori, une catégorie juridique des pays émergents. On trouve cependant un sentiment collectif qu'il en existe et que ces pays se ressentent eux-mêmes comme tels, dans une espèce d'auto-élection. À défaut d'une identification précise de ces pays, on peut s'interroger sur un éventuel rôle fonctionnel de l'émergence, notamment par la remise en cause de règles de droit international supposées défavorables aux pays émergents. Ces derniers, sans chercher forcément à faire table rase des règles existantes, souhaitent des adaptations tenant compte de leurs intérêts. On assiste alors au déploiement de groupements plus ponctuels que globaux dans le monde non structuré issu de la mondialisation. Le colloque où furent présentées les contributions rassemblées dans cet ouvrage était organisé conjointement par l'UCLouvain, l'Université de Liège, le Centre de recherche sur le droit des marchés et des inve...

CITE THIS VERSION

Culot, Henri ; Tourard, Hélène ; Vincent, Philippe. *Pays émergents et droit international économique. Tome 1 : à la recherche d'une définition.* Bruylant : Bruxelles (2021) (ISBN:9782802768586) 131 pages http://hdl.handle.net/2078/252585

Le dépôt institutionnel DIAL est destiné au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques émanant des membres de l'UCLouvain. Toute utilisation de ce document à des fins lucratives ou commerciales est strictement interdite. L'utilisateur s'engage à respecter les droits d'auteur liés à ce document, principalement le droit à l'intégrité de l'œuvre et le droit à la paternité. La politique complète de copyright est disponible sur la page Copyright policy

Available at: http://hdl.handle.net/2078/252585

DIAL is an institutional repository for the deposit and dissemination of scientific documents from UCLouvain members. Usage of this document for profit or commercial purposes is stricly prohibited. User agrees to respect copyright about this document, mainly text integrity and source mention. Full content of copyright policy is available at Copyright policy

TABLE DES MATIÈRES

Mise en perspective géopolitique de l'émergence	
Hamza CHERIEF	
§ 1. L'émergence : théorie et empreinte d'un phénomène géopolitique	
A. Polarisation et dépolarisation des relations internationales : les variants théoriques de l'émergence	
B. Zones d'influence et ordre géo-légal : les empreintes géopolitiques de l'émergence	
§ 2. Le lawfare : une pratique et un discours de l'émergence	
A. Le lawfare : une pratique stratégique indéfinie	
B. Le lawfare : un discours de l'émergence	
La notion d'émergence	
Hélène TOURARD	
§ 1. Pays émergents entre PED et pays développés : les critères de l'émergence	
A. Des critères différents selon le champ disciplinaire	
1. Domaine économique et financier	
2. Relations internationales et droit international économique	
B. Un lien avec le développement	
1. Rattrapage	
2. Fin du tiers-monde ?	
§ 2. L'existence d'une catégorie	
A. Tendance dans la communauté internationale à distinguer les pays	
en catégories	
développés/pays en développement	
2. Groupe hétérogène	
B. Une nécessaire catégorisation	
1. La notion de catégorie juridique	
2. l'utilité de la catégorisation	
Puissances régionales, désintérêt pour l'OMC, nouveau modèle ?	
Philippe VINCENT	
§ 1. Aux origines : le GATT et la mise en place de l'Organisation mondiale	
du Commerce	
A. Le GATT	
B. Les négociations de l'Uruguay Round	
C. La création de l'Organisation mondiale du Commerce	
§ 2. La montée en puissance des pays émergents et le blocage des négociations internationales	
A. La montée en puissance des pays émergents	

TABLE DES MATIÈRES

B. Le blocage actuel des négociations internationales	
et la montée en puissance du régionalisme	
1. Les premières conférences ministérielles de l'OMC	
2. Les années 2001 et 2003	
b) l'année 2003	
§ 3. Désintérêt pour l'OMC ?	
A. Le recours croissant à des accords commerciaux régionaux	
et bilatéraux	
B. Le succès non démenti du mécanisme de règlement des différends	
§ 4. Conclusion	
Objectifs stratégiques et géopolitiques relativisant la pertinence	
de la catégorie de pays émergents	
Mohamed Mahmoud MOHAMED SALAH	
§ 1. Les enjeux géostratégiques et géopolitiques et la question	
de la communauté d'intérêts politiques des pays émergents	
A. Des intérêts politiques communs ponctuels de certains pays émergents	
B. Le caractère problématique de la construction d'un projet politique commun	
§ 2. Les enjeux géostratégiques et la question	
du rapport des pays émergents à la mondialisation	
A. Des politiques d'intégration à la mondialisation variables selon les pays	
B. La volonté d'infléchir le cours de la mondialisation : La Chine à la conquête de la première place mondiale	
À la recherche des pays émergents dans le monde des accords commerciaux	
et d'investissement	
Henri CULOT	
Introduction	
Section 1. Participation à L'OMC.	
§ 1. Accessions depuis 1995	
§ 2. Classification des membres	
§ 3. Contestation de la qualité de pays en voie de développement	
§ 4. Participation aux activités de l'Organisation	
•	
Section 2. Accords commerciaux	
§ 1. Conclusion d'accords commerciaux	
§ 2. Base juridique	
§ 3. Accords conclus par l'Union européenne	
§ 4. Thèmes abordés, thèmes évités	
§ 5. Leadership dans une intégration régionale	
Section 3. Investissement	
Section 4. Méthodes non conventionnelles	
CONCLUSION	

TABLE DES MATIÈRES	131
Nouvelles places de l'arbitrage dans les pays émergents	
Sameh KAMAL-ABDELAZIZ	93
§ 1. L'arbitrage, moyen de dénationalisation du droit applicable aux contrats	95
A. L'ère de l'hégémonie des puissances traditionnelles	97
B. Contestation des pays tiers pendant la même période	103
§ 2. Les places de l'arbitrage comme mode ordinaire de règlement des différends économiques	106
A. Changements et conséquences de l'émergence des pays de l'Est asiatique	107
B. Perspectives pluralistes actuelles en Afrique	111
Conclusion	116
Remarques conclusives	110
Geneviève BASTID BURDEAU	119